

# JACQUES LE GOFF ET LES RÉCITS EXEMPLAIRES MÉDIEVAUX: LES JALONS D'UN PARCOURS

Jacques Berlioz (AHLOMA¹-Anthropologie Historique du Long Moyen Age-EHESS, Paris) jacques.berlioz@ehess.fr

Marie-Anne Polo de Beaulieu (AHLOMA-Anthropologie Historique du Long Moyen Age-EHESS, Paris) polo@ehess.fr Recebido em:03/09/2016 Aprovado em: 09/11/2016

#### Résumé:

Jacques Berlioz et Marie Anne Polo de Beaulieu proposent un parcours dans l'œuvre immense de Jacques Le Goff à travers une source qu'il a grandement contribué à faire connaître : les récits exemplaires (ou *exempla*). Il en a donné une définition dans le volume de la Typologie des Sources intitulé l'Exemplum en 1982, largement reprise, discutée et retravaillée, preuve de sa fécondité. Jacques Le Goff a esquissé dans ce fascicule hors norme un vaste programme de travail sur les *exempla* : exploration des limites du corpus, réflexions sur le fonctionnement et les usages des exempla dans la société médiévale, éditions de textes, études d'anthropologie historique et de sociologie historique à travers cette source longtemps oubliée.

**Mots clés :** Récit, exemplarité, rhétorique, ordres mendiants, formes brèves, sociologie historique, anthropologie historique.

## Resumo

Jacques Berlioz e Marie-Anne Polo de Beaulieu propõem um percurso na imensa obra de Jacques Le Goff através de uma fonte para cuja divulgação ele contribuiu grandemente: as narrativas exemplares (ou *exempla*). Ele as definiu no volume da Tipologia das Fontes intitulado *Exemplum* em 1982, e essa definição foi largamente retomada, discutida e retrabalhada, prova de sua fecundidade. Jacques Le Goff esboçou nesse fascículo atípico um vasto programa de trabalho sobre os *exempla*: exploração dos limites do *corpus*, reflexões sobre o funcionamento e os usos dos *exempla* na sociedade medieval, edição de textos, estudos de antropologia histórica e de sociologia histórica através dessa fonte esquecida por tão longo tempo.

**Palavras-chave:** Narrativa, exemplaridade, ordens mendicantes, formas breves, sociologia histórica, antropologia histórica.



Nous voudrions ici, en recourant comme par clin d'oeil à la technique médiévale de la *compilatio*, et de façon quelque peu décousue, proposer un parcours dans l'œuvre immense de Jacques Le Goff à travers une source qu'il a grandement contribué à faire connaître : les récits exemplaires (ou *exempla*)<sup>2</sup>.

# 1. L'anniversaire des 90 ans de Jacques Le Goff

Les auteurs de cette contribution se sont rendus chez Jacques Le Goff au début de l'année 2014 pour lui fêter ses 90 ans. Au cours de cette chaleureuse rencontre, Jacques Le Goff (qui nous rapporta combien lui semblait curieux d'être ainsi nonagénaire) insista sur le plaisir qu'il avait eu à relancer en France les études sur les *exempla*. Et moins de ses propres travaux Jacques Le Goff était toujours d'une grande modestie, le grand historien nous parla de cette « belle enquête », menée collectivement, sur ce sujet. Et il exprima (toujours de façon pudique) la satisfaction qu'il avait quant aux résultats obtenus. Cette source fut longtemps méprisée par les historiens de la littérature pour son caractère plus pragmatique qu'esthétique, et par les historiens qui y ont longtemps vu un compendium des « superstitions médiévales ». Elle a acquis le statut de source pertinente pour la majorité des historiens, au prix de précautions pour distinguer les topoi des realia et développer une histoire des représentations. Et Jacques Le Goff avait vu qu'à la croisée de l'oralité et de l'écriture, du latin et du vernaculaire, de la culture savante et de la culture folklorique, les exempla constituaient un observatoire efficace de la société médiévale. Les exempla relevaient certes de l'histoire sociale, mais aussi de l'ethnologie et de l'approche littéraire ; elle impliquait des collaborations interdisciplinaires, qui furent de grands moments dans la carrière de Jacques Le Goff. Aujourd'hui, nous souhaiterions offrir aux lecteurs de Jacques Le Goff une courte anthologie de ses travaux sur les exempla médiévaux en suivant l'ordre chronologique, en puisant dans ses articles et livres, sans oublier la documentation pédagogique et son « ego histoire ».

## 2. Les enseignements de Jacques Le Goff : les annuaires

Les enseignements des chercheurs de la VIe section de l'Ecole pratique des hautes études, (devenue Ecole des hautes études en sciences sociales, en 1975) se voient résumés chaque année dans un annuaire. Source précieuse pour les historiens, mais, il faut l'avouer, peu utilisée<sup>3</sup>.



#### Les séminaires 1968-1975

Dans l'Annuaire des enseignements de l'EPHE, 6<sup>e</sup> section, année 1968-1969, on trouve sous le titre « Histoire et sociologie de l'Occident médiéval » un compte-rendu d'enseignement qui ne dit mot des *exempla* mais insiste sur « des recherches sur le rôle et les aspects du folklore dans la culture médiévale et une enquête sur l'apostolat mendiant et fait urbain dans la France médiévale » (p. 165), à travers les thèmes du Pays de Cocagne, l'Homme sauvage, le singe et Merlin<sup>4</sup>. Les petits ordres mendiants supprimés par le 2<sup>e</sup> concile de Lyon 1274 ont retenu l'attention du séminaire.

L'Annuaire des enseignements de l'EHESS, année 1974-1975, évoque pour le séminaire du mardi (18h-20h), sous le même titre, les *exempla* du purgatoire : ceux d'Etienne de Bourbon et leurs sources : les récits de voyage dans l'au-delà (Bède, *Histoire ecclésiastique*) :

L'étude et la comparaison ont comporté une tentative d'analyse structurale et un essai d'analyse de contenu, liées dans une approche du fonctionnement de la société médiévale à travers ses structures de l'imaginaire et l'action de l'Eglise, comme centre de production idéologique (p. 198).

Sont ensuite signalés dans la rubrique « exposés d'élèves et travaux pratiques », les interventions de Jean-Claude Schmitt sur « Un *exemplum* d'Etienne de Bourbon : le culte de saint Guinefort et la méthode ethno-historique» (SCHMITT 2004) et d'Alain Guerreau : « Une légende du *De Miraculis* de Pierre le Vénérable, la méthode ethno-historique et la périodisation de l'histoire occidentale. Sous la rubrique « Exposés de conférenciers extérieurs », il est à noter pour notre propos celui du père dominicain Louis Jacques Bataillon « Les *exempla* dans les sermons universitaires ».

Quant aux « activités scientifiques du directeur d'études », Jacques Le Goff rappelle les enquêtes en cours :

Les *exempla* médiévaux (enquête du CRH avec le concours du CNRS), la naissance du purgatoire : société des vivants et société des morts (XIIe-XIIIe siècles), Recherches sur l'imaginaire médiéval : a) les rêves et leur interprétation b) l'imaginaire urbain. Anthropologie historique du geste au Moyen Age.



Il est intéressant de noter que les expressions « méthode ethno-historique » et « anthropologie historique » sont employées dans le même développement, mais la seconde pour évoquer plutôt les enquêtes menées par Jean-Claude Schmitt.

# Notes d'un auditeur d'un séminaire de 1974 : reportatio de Jacques Berlioz

Dans les notes (nous en conservons leur caractère brut) prises par Jacques Berlioz lors du séminaire du 5 mars 1974, consacré aux *exempla* du purgatoire, apparaissent les prolégomènes à la définition de l'*exemplum* homilétique telle qu'elle est fournie dans le fascicule 40 de la Typologie des sources<sup>5</sup>.

[Jacques Le Goff, dans cette ouverture à son séminaire (le premier de l'année 1974-1975) et consacré à l'étude du purgatoire, commence par exposer sa méthode. Il évoque la sociologie et l'anthropologie culturelle anglo-saxonne. La question et de comprendre comment fonctionne une société. Qu'est-ce qui la fait fonctionner ? Cette histoire doit être totale].

Approches de la société chrétienne du XIIIe siècle à travers l'exemplum. Textes *d'exempla*. Tentatives de définition : Jacques de Vitry ; <J. Th. > Welter

Exemplum = Une historiette [mot biffée, remplacé par récit] destinée à être insérée dans un discours, en général un sermon, pour convaincre un auditoire par le moyen d'une anecdote donnée comme réellement arrivée, d'une vérité religieuse, utile à son salut.

- historiette = forme narrative → univers de la narration : « raconter ». Champ de la culture.
- *insérée* : <l'exemplum> n'est pas indépendant, il n'existe que dans la mesure <où il lié à la fonction> pédagogique. Un *exemplum* seul n'existe pas. → genre dans un autre genre, collage dans un autre genre littéraire
  - sermon : pas seulement narration mais oralité : parler et entendre.

Le discours = sermon : doit être rapporté à la prédication. Les *exempla* qu'on a : souvent pas par la tradition orale mais aussi écrite → rapport oral-écrit → problème.

- convaincre : les créateurs et utilisateurs <de l'> exemplum : <exemplum> utile et nécessaire → convaincre : rhétorique : persuasion ; convaincre : autre champ : rhétorique médiévale.



Problème de l'auditoire : public historique. En principe : l'auditoire des *exempla* = tout le monde, tous les chrétiens sont appelés à entendre des sermons. <Mais il peut y avoir aussi un > auditoire spécialisé, restreint, structuré.

Dans les premiers *exempla* étudiés (cisterciens), auditoire ecclésiastique et monastique. Or les grands conteurs d'exempla = dominicains  $\rightarrow$  l'auditoire s'élargit <et augmente>.

- Donné comme réellement arrivé : important. <Depuis les > rhéteurs latins, il s'agissait d'un exemplum pour convaincre → le meilleur moyen de persuader : par la « vérité historique ». L'exemplum devait servir à inculquer une vérité religieuse. Vérité = enseignement. Côté pédagogique : insister sur l'aspect de vérité → relations entre vérité d'un événement et vérités éternelles.
- religieuse : souvent on emploie <le terme> moral ; or la religion élargit son domaine au niveau de la vie quotidienne. Exempla = Bible de la vie quotidienne : tendance à la moralisation. Le plus souvent bibles moralisées → comment est-ce que cela se relie à l'art (Francastel) → transcription picturale d'exemplum. [...] perspectives eschatologiques : sens précis des fins dernières : planche de salut littéraire.

-Utile à son salut : <l'> utile s'impose : la religion prend un caractère utilitaire plus marqué. Dans les analyses formelles : <la> catégorie du salut <est> importante.

Conclusion : l'exemplum ainsi défini a une fonction historique : ne peut que s'appliquer à une fonction donnée [...]. Idée de la société ayant produit et consommé l'exemplum. Problème par rapport à la chronologie, par rapport à la Réforme : pas d'histoire sans chronologie.

[Jacques Le Goff poursuit par la présentation des recueils d'exempla au Moyen Age, s'attardant sur la question de l'apparition du mot exemplum/exempla, ce qui lui permet une échappée sur la question de la naissance et/ou de la genèse d'un phénomène historique. Il évoque aussi le fascicule L'Exemplum, qui lui a été demandé par Léopold Génicot pour la Typologie des sources du Moyen Age ; pour lui il s'agit d'une entreprise de typologie importante et enrichissante ; il s'agit de donner une définition <de l'exemplum> puis d'étudier les définitions réelles au cours des temps ; il faut repérer le vocabulaire employé par le gens du XIIIe siècle. De plus, il s'interroge sur le lien entre les sermons et les exempla : la naissance de l'exemplum proprement dit est liée au fait qu'on le détache du sermon et est publié à part. Il dénonce le scandale des éditeurs proposant des titres aux recueils de récits exemplaires. Au Moyen Age les recueils n'ont pas de titre ou ces titres varient. Jacques Le Goff en appelle à une nouvelle érudition.]



En 1978 Jacques Le Goff fonda avec Jean-Claude Schmitt une équipe au sein du Centre de Recherches Historiques (EHESS/CNRS), le Groupe d'Anthropologie historique de l'Occident médiéval (GAHOM), dont l'une des enquêtes concerna les *exempla* médiévaux. Cette équipe se composait de Jean-Claude Schmitt, Colette Ribaucourt ; elle fut rejointe par Jacques Berlioz (1982), Marie Anne Polo de Beaulieu (1984), Jérôme Baschet<sup>6</sup> (1993), Pascal Collomb (1997-2014), Philippe Maurice (2002), Pierre Monnet (2005), Pierre-Olivier Dittmar (2008).

# 3. La Typologie des sources et la définition de l'exemplum homilétique (1982)

Le contexte de l'écriture du fascicule L'« Exemplum » publié dans la Typologie des sources du Moyen âge occidental a été ainsi retracé par Jean-Claude Schmitt (2005, p. 14) :

L'intérêt <pour les *exempla>* renaît dans les années soixante, soixante-dix du XXe siècle, à la faveur de l'orientation des études historiques et ethnologiques vers les questions de l'historicité du folklore, des traditions orales, des « récits brefs » : il faut citer ici aussi bien la collection des « Folklore Fellows Communications » - où Thomas Frederic Crane avait déjà été publié et qui a accueilli bien plus tard l'Index exemplorum de Frederic C. Tubach – que les recherches de narratologie illustres par Lüthie et Jolles et surtout par la *Morphologie du conte* de Vladimir Propp ; c'est à l'intersection de ces courants et en les faisant se rejoindre que se situent le travail de Jacques le Goff et l'enquête collective à laquelle il a donné une impulsion première et décisive, et enfin le volume de la Typologie <des sources> de 1982, où se croisent des préoccupations historiques et un essai d'analyse structurale dû à Claude Bremond.

## L'Avertissement de Léopold Génicot

Dans l'Avertissement qu'il donne au fasciculeLéolold Génicot, directeur de la Typologie des sources du Moyen âge occidental (Brepols), ne cache pas un certain agacement vis-à-vis d'un volume qui déroge quelque peu aux codes de la collection, mais avoue son admiration fce à ce travail pionnier:



[...] Ce fascicule ne se conforme pas en tous points, non plus que certains de ses aînés, à notre plan idéal. Sa première partie traite successivement des problèmes dont celui-ci impose l'examen; tel et tel chapitre y ont simplement réduits, allongés, voire dédoublés, pour des raisons qui tiennent aux conditions d'exploitation et de transmission des *exempla* et dont les principales sont énoncées dans la préface qui suit.

La seconde partie procède à la foi des liens de l'exemplum avec un système éthico-religieux et avec une théorie de la rhétorique et de son caractère répétitif. [...].

La troisième partie s'explique par la fréquence de l'emploi de l'exemplum dans les sermons. [...] Et plus que d'empiéter sur le fascicule que J. Longère publiera bientôt sur le sermon médiéval, elle l'annonce et le prépare<sup>7</sup>.

Plusieurs chercheurs ont collabora à cet ensemble. Il en résulte fatalement des répétitions. La Direction d'une collection n'a pas le droit de refuser à un érudit de présenter à sa manière un point touché par un autre et qu'il estime essentiel : par exemple de définir un terme ou d'exprimer une idée comme il l'entend. Elle doit encore moins se mêler des rédactions qui ne se recouvrent pas exactement pour les fondre en un tout complet et cohérent. Elle peut poser des bornes, remodeler des structures pour les plier à des normes, suggérer des ajouts ou des remaniements. Mais la dernière décision reste toujours aux auteurs.

Les auteurs [...] souligneront enfin que ces pages, neuves, avancent des hypothèses, ouvrent des pistes, appellent à la recherche plus qu'elles n'apportent de certitude et ne formulent de règles. C'est un vrai travail de pionniers : qui ne s'en félicitera ?

### La Typologie et la définition de l'exemplum

Le fascicule 40 ouvre des pistes fort diverses qui reflètent bien les préoccupations des trois auteurs : Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt épris histoire et d'anthropologie et Claude Bremond, spécialiste de narratologie. Après une bibliographie (mise à jour par J. Berlioz dans la réédition du fascicule, en 1996), le premier chapitre intitulé « Définitions et problèmes » offre une définition souvent reprise, par Jacques Le Goff lui-même et ses collègues (p. 37-38) :



Nous proposons donc comme définition de l'exemplum médiéval : « un récit bref donné comme véridique et destiné à être inséré dans un discours (en général un sermon) pour convaincre un auditoire par une leçon salutaire.

Viennent ensuite des développements sur les types d'exempla, sur l'évolution de l'exemplum depuis l'Antiquité, les règles critiques que soulève l'exemplum, les éditions et les répertoires. Deux chapitres sur l'intérêt historique et exempla et folklore viennent clore cette première partie. La seconde partie due à Claude Bremond s'appuie sur les exempla des sermons de Jacques de Vitry pour en proposer une décomposition syntagmatique (les parties de l'exemplum) et un inventaire paradigmatique. La troisième et dernière partie revient au contexte pastoral en se centrant sur l'exemplum dans le sermon.

# 4. Développement de la réflexion sur l'exemplum homilétique (LE GOFF 1985, p. 3-28)

En 1985, dans le colloque de l'Associazione per il Medioevo e l'Umanesimo latini consacré à Retorica e Poetica trai i secoli XII e XIV, Jacques Le Goff fournit un volumineux article sur l'exemplum et la rhétorique de la prédication aux XIIIe et XIVe siècles, utile complément à la Typologie des Sources. J. Le Goff y revient sur les définitions de l'exemplum, sur les caractéristiques de « l'exemplum moderne » en référence au sermo modernus qui prend son essor au XIIIe siècle jouant sur les auctoritates, les rationes et les *exempla* (expression qui ne fut guère reprise ensuite). En pararallèle on assiste à l'essor des recueils d'exempla, parmi lesquels il distingue les recueils ayant recours aux exempla dans un discours théologique, moral ou pastoral (Césaire de Heisterbach, Eudes de Cherinton, Etienne de Bourbon) des répertoire d'exempla souvent par ordre alphabétique Alphabetum narrationum et Scala coeli). S'il revient aux fondamentaux aristotéliciens de la rhétorique (ethos, pathos, logos), s'il s'interroge sur les spécificités de la « rhétorique de la prédication et de la rhétorique de masse », Jacques Le Goff emploie à plusieurs reprises le terme rhétorique au sens métaphorique « rhétorique de la peur, de l'identification intérieure, de l'amulette narrative, de la sainteté, de la petite histoire », ce qui peut parfois brouiller les pistes. Il dessine une évolution vers un catéchisme systématique de la peur fondé sur les châtiments exemplaires de pécheurs endurcis livrés aux démons plus souvent mis en scène que les héros vertueux. Pourtant, l'apostolat dispensé par l'Eglise à ces masses laïques joue surtout sur la peur: peur du péché sous ses multiples formes qui repose davantage sur la peur négative du diable et de l'enfer que sur la peur positive



de Dieu, source du salut. Le nouvel *exemplum* est majoritairement négatif. Il montre surtout ce qu'il ne faut *pas* faire (p.-24). Il est au service d'une rhétorique de la peur.

Dans la transmission du savoir rhétorique antique, J. Le Goff rappelle le rôle éminent de Cicéron (*De inventione*) et de la *Rhetorica ad Herennium* qui lui est attribuée, mais également d'Augustin (*De doctrina christiana* qui rappelle que la capacité de persuader repose sur les trois actions : *docere, delectare et flectere*), sans oublier Jean de Garland dans sa *Poetria*. Les auteurs de manuels du bon prédicateur ont adapté cet héritage : Alain de Lille (*De arte praedicatoria*), Humbert de Romans, Geoffroy de Vinsauf, Robert de Basevorn (*Forma praedicand*i).

J. Le Goff donne les conditions d'élaboration d'un « récit efficace » (selon l'expression de Jacques Berlioz) dans l'optique cléricale : l'authenticité, la vraisemblance, la brièveté (liée à l'univocité), le plaisir et la facilité à le mémoriser.

Il ne faut pas oublier que l'exemplum médiéval détaché de son contexte est un objet artificiel et qu'il était fait pour fonctionner à l'intérieur d'un traité ou d'un discours qui était le plus souvent un sermon. Il relève donc de la catégorie du genre dans le genre. Sa rhétorique s'insère dans la rhétorique du sermon qui l'englobe. Rappelons que la persuasion qui lui est réservée se situe du côté de l'émotivité, du plaisir, de la mémoire. Mais il faut aussi se rappeler que la prédication de cette époque tend de son côté à se détacher de la liturgie, à fonctionner à côté, voire en dehors des offices religieux. L'exemplum peut ainsi se plier aux volontés d'un prédicateur qui devient plus un conteur, un orateur, un acteur qu'un officiant. Il relève d'un type de parole où les Mendiants sont passés maîtres (p. 16).

Enfin, Jacques Le Goff se penche sur la réception des sermons farcis d'exempla et sur les relations entre l'exemplum et l'histoire (Historia et historia), en insistant sur l'apport de plus en plus massif de récits contemporains dépourvus de l'aura de l'ancienneté. Chemin faisant, il omet de reconnaître la place toujours importante des Vitae Patrum dans les recueils jusqu'à la fin du Moyen Age et au-delà.

Cet article donne à voir les référents théoriques sur lesquels s'appuient les recherches de Jacques Le Goff sur la narration exemplaire : Susan Suleiman, Roland Barthes, Peter von Moos. Il propose in fine d'assimiler l'exemplum à une « sorte d'objet magique, une amulette salvatrice » :

Les ordres Mendiants ne vivent-ils pas d'ailleurs ce paradoxe puisque tout en produisant des manuels plus ou moins sophistiqués de confession destinés à aider à des examens de conscience approfondis, ils proposent, les Dominicains, le fétichisme du chapelet, le rosaire,



et les Carmes, celui du scapulaire donné par la Vierge au bienheureux Simon Stock? Quant à l'exemplum une rhétorique de l'identification intérieure semble aboutir à une rhétorique de l'amulette narrative (p. 24).

Jacques Le Goff appelle de ses vœux des études de linguistique des *exempla* et des travaux récents comblent cette attente (J.-Y. Tilliette, V. Smirnova et M. Formarier notamment) et contredisent en partie son impression que les prédicateurs ne recourent à la rhétorique antique « qu'à un niveau superficiel de recettes ».

La définition fournie dans la le Fascicule 40 de la Typologie des sources a soulevé un débat. Jean-Claude Schmitt en a, en 2005, bien rendu compte (SCHMITT 2005, p. 13-20):

L'exemplum répond à une définition complexe [L'Exemplum, 1982, p. 27-38], qui doit à la fois tenir compte de sa nature de récit, de sa brièveté, de son paradoxe d'histoire souvent fictive, mais vraisemblable et donnée pour « authentique ». Ce récit se prévaut en effet d'une « autorité », c'est-à-dire d'une référence à un personnage « digne de foi » ou à un écrit passé « qui autorise », garantit « l'authenticité » du dire. C'est un récit que nous ne connaissons que sous une forme écrite, mais qui se situe fréquemment en amont et en aval dans une chaîne de transmission orale. C'est un texte enchâssé dans un texte plus vaste (en premier lieu un sermon) et même un ouvrage (un recueil d'exempla). Enfin, c'est un récit qui a une finalité idéologique, morale et religieuse le plus souvent, puisque l'exemplum se veut d'abord « exemplaire »...

Jacques Le Goff lui-même a commenté et mis en contexte sa définition de l'*exemplum* dans des chapitres liminaires de colloques dédiés à cette riche source<sup>8</sup>. Définition qui n'a pas manqué de faire l'objet de discussions et d'ajustements. Il nous semble que des confusions ou malentendus sont dus au fait que l'adjectif homilétique n'apparaît pas dans cette définition volontairement synthétique, ce qui explique les critiques de Peter von Moos et de Nicolas Louis<sup>9</sup>. De plus, au fur et à mesure des publications, les chercheurs ont compris que c'est la leçon de l'exemplum qui doit être posée comme vraie mais pas forcément le récit, le processus exemplaire pouvant passer par une fiction narrative : on trouve des fables animalières dans les recueils *d'exempla*. Enfin, la prédication est loin d'avoir le monopole de l'exemplum que l'on trouve dans toutes sortes d'ouvrages didactiques. Ce n'est pas un genre littéraire mais plutôt « la fosse commune » de divers genres littéraires utilisés pour prouver une leçon, selon l'expression de Claude Bremond (BREMOND 1998, p. 21-28).



# 5. Merveilleux et récits exemplaires

### Le Voyage de saint Brandan

Dans les Mélanges dédiés à Jean Malaurie (120 témoignages en hommage à 40 ans d'études arctiques, 1990), Jacques Le Goff s'intéresse au merveilleux géographique à travers la plus ancienne version de la *Navigation de saint Brandan*, datée du Xe siècle et qui a connu un grand succès attesté par de nombreuses versions latines et traductions en vernaculaire jusqu'au XIVe siècle (LE GOFF 1990, p. 21-27). Le saint abbé Brandan accompagné de dix-sept moines, entreprend un voyage pour atteindre l'île réservée par Dieu pour les saints à la fin des temps. Ils naviguent donc sept années et abordent toutes sortes d'îles (des moutons, des oiseaux blancs, de Judas, etc.) avant de trouver cette île des saints, avatar du paradis terrestre dont ils rapportent des fruits et des pierres précieuses, avant de rentrer dans leur monastère, où Brandan ne tarde pas à mourir :

Le climat de l'histoire est celui du merveilleux, c'est-à-dire de réalités étonnantes, cachées à la plupart des hommes, mais conformes à la nature, placées par Dieu dans la nature. J'ai proposé pour cette catégorie d'êtres et de choses étonnantes, qui témoignent de la diversité et de la richesse de la création, l'expression « merveilleux scientifique » qui en conserve, me semble-t-il, toute l'ambiguïté, celle d'un « naturel exceptionnel », terrestre et divin à la fois. Ce merveilleux « scientifique » relève ici plus proprement du merveilleux « géographique ». Il comprend des terres surprenantes, des monstres effrayants, des curiosités « naturelles » : roches, sources, fruits, etc., stupéfiantes par leur taille ou leurs propriétés.

Ce merveilleux est ici présenté dans le cadre d'un genre littéraire qui a connu chez les Celtes, les Grecs, les Romains, les juifs, et enfin les chrétiens, une grande vogue à la fin de l'Antiquité et au Moyen Age, le voyage dans l'au-delà.

- [...] Il a habilement mêlé dans son récit des éléments savants bibliques et antiques à des éléments d'un folklore celtique qu'il ne faut pas trop se hâter de baptiser « populaire » car il était sans doute élaboré par des conteurs et des poètes « savants » dont le caractère « populaire » ne tenait sans doute qu'au fait d'utiliser l'oral et non l'écrit et de s'adresser à de larges auditoires.
- [...] Ce voyage est bien l'expression de la mentalité médiévale qui ne met pas de barrière ou de fossé entre le et le monde « surnaturel », entre le monde « visible » et le monde « invisible ».

On voit là tout l'intérêt de Jacques Le Goff devant des récits « merveilleux » qui sont passés, tôt ou tard, dans la littérature exemplaire.



# Les Loisirs impériaux de Gervais de Tilbury

Un projet de collaboration avec Charles Joisten, conservateur au musée Dauphinois à Grenoble, interrompu par la mort prématurée de ce « merveilleux ethnologue » qu'il avait rencontré dès 1980<sup>10</sup>, amena Jacques Le Goff dans un recueil de Mélanges dédié à Ch. Joisten, à publier des éléments de ce qui devait être une « une collecte ethnographique en Dauphiné » destinée à comparer des *mirabilia* extraits des *Otia Imperialia* de Gervais de Tilbury (1201) avec des collectes menées par Charles Joisten. Les *mirabilia* ainsi recueillis et traduits du latin par Jacques Le Goff débordent le Dauphiné incluant les Alpes du Sud, la Provence, une partie de l'Ardèche (LE GOFF 1982, p 55-65).

Je propose un petit corpus de *mirabilia*, de « merveilles » concernant le Dauphiné rassemblées au début du XIIIe siècle par *Gervais de Tilbury* dans un ouvrage intitulé *Otia Imperialia* (plus particulièrement dans sa troisième partie) – les *Oisivetés impériales* –, recueil composé pour les loisirs de l'empereur Othon IV de Brunswick, le vaincu de Bouvines.

[...] Gervais de Tilbury fait partie d'un groupe de lettrés anglais ayant appartenu à l'entourage du roi Henri II et de la reine Aliénor d'Aquitaine et de leurs fils Henri le Jeune Roi, Richard Coeur de Lion (1189-1199) et Jean Sans Terre (1199-1216) [...] Walter Map, Giraud de Barri, Ralph de Coggeshall.

Tous ces lettrés sont des passionnés de *mirabilia*, de récits merveilleux où s'entrecroisent histoire érudite, fables, récits tirés du ouï-dire, ethnohistoriens avant la lettre, qui semblent avoir fait renaître pour un temps l'heureuse époque de l'Antiquité grecque où, d'Hérodote à Pausanias, histoire et ethnographie ne se distinguaient pas. Leurs oeuvres sont une source de grand intérêt pour la connaissance des rapports entre culture savante et culture populaire au Moyen Age, tradition écrite et tradition orale, mythes, contes et légendes où se révèlent les processus de christianisation du fonds païen et folklorique au Moyen Age. Ce sont les grands pourvoyeurs de la « matière celtique » que transforment en haute littérature sur le continent Chrétien de Troyes et ses continuateurs.

- [...] Comme beaucoup d'auteurs médiévaux Gervais y apparaît comme un compilateur, ce qui n'est pas à l'époque péjoratif car la compilation médiévale est une des principales voies de la recherche et de la création originale.
- [...] Pourtant il semble parfois hésiter entre une explication surnaturelle, et une explication naturelle. Il les présente l'une après l'autre sans choisir. Il est ethnologue par sa curiosité, ses



méthodes d'enquête, son soin de localiser, sa tendance à comparer des phénomènes analogues apparus en des endroits différents. Il est historien par son souci de mise en perspective chronologique.

VI. Lamies, dracs et spectres (De lamiis, drais et phantasiis) (III, 85).

Les lamies sont des femmes qui viennent dans les maisons enlever les enfants dans leur berceau. Les dracs habitent dans des cavernes dans le lit des fleuves et ils y attirent les femmes et les enfants en prenant la forme d'anneaux d'or. Ils prennent aussi la forme d'hommes et vont se promener sur les places des villes. Gervais de Tilbury a vu une femme qui a ainsi été entraînée dans le Rhône pour y allaiter le fils d'un drac et y est restée sept ans. Après son retour sur terre elle a rencontré un drac sur la grand place de Beaucaire. Dans le Rhône sous le rocher du château de Tarascon où, au temps de sainte Marthe se cachait un serpent nommé tarasque, on voit et on entend parler des dracs sous forme de spectre les nuits au clair de lune. (G.W.L. 987-988, F.L. 38-39)

VII. Les lamies et les larves nocturnes (De lamiis et nocturnis larvis) (III, 86).

Les lamies ou masques ou stries sont selon les médecins des illusions nocturnes et selon saint Augustin des démons. De même les larves entrent la nuit dans les maisons, apportent des cauchemars aux dormeurs, troublent l'ordre de la maison et changent de lieu les petits enfants. C'est ce qui est arrivé à Humbert, archevêque d'Arles, parent de Gervais de Tilbury, quand il était bébé. (G.W.L. 988-999, F.L. 39-41).

# 6. Exempla et récits brefs

Dans « Une Parole nouvelle » (*Histoire vécue du peuple chrétien*), Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt insèrent l'expansion des *exempla* dans celle des genres narratifs brefs, propre au XIIIe siècle :

Rien d'étonnant si, en littérature, le XIIIe siècle est le grand siècle du renouveau de la rhétorique, de ce que Paul Zumthor appelle «le triomphe de la parole », Une parole qui semble avec prédilection être celle du récit, de la narration, et plus particulièrement des formes narratives brèves, *l'exemplum*, le fabliau, le «dit », Une parole aussi qui semble parfois devenir folle, cultive l'ésotérisme et le non-sens. Ainsi dans la seconde moitié du



siècle, en Picardie surtout, la fatrasie, d'où naîtra vers 1300 le fatras.

[...] Même un séculier comme Jacques de Vitry conseille aux prédicateurs: « Laissons-là les mots rares et raffinés; parce que nous ne devons penser qu'à l'éducation des gens rudes et à l'instruction des esprits rustiques, il nous faut leur proposer le plus souvent des choses concrètes et palpables qu'ils connaissent d'expérience ». Parole horizontale qui s'adresse aux « états du monde », aux status rassemblés devant le prédicateur, faite de raisonnement et d'anecdotes (les exempla) et qui se substitue à la parole des seules « autorités» (la Bible, les Pères) qui, venue d'en haut, descendait majestueusement l'échelle des « ordres ». [...] Parole qui, aux citations des « autorités» qui constituaient le fonds de la parole traditionnelle, substitue la trilogie des trois arguments du sermon: les autorités (auctoritates), les raisonnements (rationes), les historiettes exemplaires (exempla). A Alain de Lille qui ne connaissait que les deux premiers, les Arts de prêcher (Artes praedicantis), qui se multiplient au XIIIe siècle pour l'instruction des nouveaux prédicateurs, ajoutent en y insistant les exempla que l'on retient mieux, qui «passent» mieux que les leçons et qui réveillent les auditoires assoupis. Césaire de Heisterbach raconte qu'un abbé cistercien, Gérard, prêchait à des convers qui somnolaient. Il s'arrête puis commence: «Il était une fois un roi qui s'appelait Arthur ... », Tous se réveillent. Et Gérard de remarquer: «Quand je parlais de Dieu vous dormiez et pour entendre des fables vous vous éveillez. Cette parole nouvelle est aussi de plus en plus une parole en langue vulgaire.

Michel Zink, tout en déplorant qu'un aussi petit nombre de sermons soient parvenus jusqu'à nous, a parfaitement analysé la montée de la prédication en langue romane avant 1300. A côté de la prédication en vulgaire, parole de clercs, de religieux, la parole laïque se fait de plus en plus entendre: « A partir du XIIIe siècle, le latin apparaît dans une position défensive », a noté Philippe Wolff. Dans les *exempla*, quand le prédicateur donne la parole à un personnage laïque, bien souvent c'est la phrase ou le mot en langue vernaculaire qui affleure, que le latin est impuissant à rendre. L'Italien saint Bonaventure prêchant à Paris s'excuse auprès de ses auditoires de mal parler français.

# 7. Les exempla du Purgatoire (1981)

Dans son grand livre consacré à la genèse et à l'affirmation du purgatoire, Jacques Le Goff insiste sur l'importance des narrations dans la diffusion d'une nouveauté théologique. Il souligne d'abord l'apport des *Dialogues* de Grégoire le Grand (LE GOFF 1981, p. 105-120):

Grégoire le Grand, dans son zèle de pasteur, a compris deux exigences de la psychologie collective des fidèles : la nécessité de témoignages authentiques, tenus



de témoins dignes de foi, le besoin d'avoir des indications sur la localisation des peines purgatoires.

Sur le premier point, les histoires de Grégoire sont d'autant plus importantes qu'elles seront le modèle des anecdotes à l'aide desquelles l'Eglise au XIIIe siècle diffusera la croyance au purgatoire enfin existant et défini. Elles impliquent la possibilité de contrôle de la véracité de l'histoire : la désignation d'un informateur digne de foi, les précisions de temps et de lieu. Elles comportent ensuite un schéma susceptible d'entraîner sur deux autres plans la conviction : l'attrait d'un récit avec les séductions de la narration, une intrigue, des détails piquants, un « suspense », un dénouement frappant ; les évidences d'un surnaturel palpable : vision et vérification de l'accomplissement de l'action efficace des vivants. [...]

Dans un autre chapitre, le 37<sup>e</sup> du Livre IV des *Dialogues*, Grégoire le Grand fait une description non plus du Purgatoire terrestre mais de l'au-delà. Un certain Etienne meurt inopinément à Constantinople et, en attendant l'embaumement d, son corps reste une nuit sans sépulture et son âme est emportée aux enfers où elle visite de nombreux lieux mais, quand on le présente à Satan, celui-ci dit qu'on s'est trompé de mort. C'est un autre Etienne, le forgeron, qu'il attend et le premier Etienne revient à la vie tandis que le forgeron meurt. Etienne mourut dans l'épidémie de peste de 590. Un soldat blessé qui resta mort un instant puis se ranima visita à son tour pendant un bref instant les enfers et en fit une description détaillée qui fut rapportée à Grégoire. Il a vu « un pont en dessous duquel coulait un fleuve noir et sombre exhalant une fumée à l'odeur intolérable » ; quand on avait franchi le pont, on trouvait des prés charmants, des fleurs, des hommes vêtus de blanc déambulant au milieu d'une odeur suave, des maisons pleines de lumière certaines construites en or. Il y avait quelques habitacles sur le; rives du fleuve, les uns touchés par le nuage fétide, d'autres à l'abri de la puanteur. Le pont était une épreuve : si un injuste voulait le traverser, il tombait dans le fleuve ténébreux et fétide, mais les justes le franchissaient sans entrave et parvenaient aux lieux amènes. Étienne avait aussi parlé de ce pont et raconté que, lors- qu'il avait voulu le traverser, le pied lui avait glissé et il était tombé à moitié. D'horribles hommes noirs surgissant du fleuve l'avaient tiré vers le bas par les cuisses, tandis que d'en haut de très beaux hommes blancs l'avaient tiré par les bras. Pendant ce combat il se réveilla. Il comprit le sens de sa vision car d'un côté il succombait souvent aux tentations de la chair mais de l'autre faisait des larges aumônes ; la lubricité l'attirait en bas, la bienfaisance en haut. Depuis il corrigea parfaitement sa vie.

Cette description aura une grande fortune littéraire mais également iconographique.

Puis Jacques Le Goff se tourne vers les *exempla* du XIIIe siècle pour comprendre leur contribution à la doctrine du purgatoire (LE GOFF 1981, p. 399-413) :

Le grand moyen de diffusion du Purgatoire c'est le sermon et, au sein du sermon, les historiettes dont les prédicateurs se mettent à truffer leurs homélies et qui font



passer la leçon à travers l'amusement de l'anecdote. Ce recours à une forme narrative courte est un des moyens principaux par lequel l'Église met au goût du jour son apostolat, tout en demeurant dans une longue tradition. En l'occurrence ces anecdotes édifiantes, ces exempla, renouent -malgré des différences notables - avec les récits de Grégoire le Grand dans ses Dialogues. Or ces récits sont, nous le savons, un jalon essentiel sur la route du Purgatoire. La rencontre décisive au XIIIe siècle du Purgatoire et de l'exemplum est l'aboutissement éclatant du scénario que, six siècles et demi plus tôt, avait ébauché Grégoire le Grand. Le sermon a toujours tenu une place importante dans l'apostolat de l'Église mais le XIIIe siècle est le siècle de renaissance du sermon, au sein d'une parole nouvelle, plus directe, plus réaliste, dont les frères mendiants sont bientôt les principaux promoteurs. Le sermon – et ses incrustations, les *exempla* – est le grand moyen de communication de masse du XIIIe siècle, le message reçu par tous les fidèles, même s'il y a quelques déserteurs à la messe et en particulier au prône, plus volontiers piliers de taverne que d'église. Le sermon truffé d'exempla n'est plus seulement un moment attendu de l'office, il se développe à part, dans les églises ou sur les places, préfiguration de la conférence et du meeting. A côté des jongleurs dont le public est surtout noble, les prédicateurs à la mode deviennent les « idoles » des foules chrétiennes. Ils leur montrent, ils leur apprennent le Purgatoire.

Jacques Le Goff propose ensuite des traductions et des analyses des *exempla* du cardinal-évêque Jacques de Vitry, du cistercien Césaire de Heisterbach et de l'inquisiteur dominicain Etienne de Bourbon qualifiés de « grands vulgarisateurs du Purgatoire ».

# 8. Direction de thèses sur les exempla et jurys de thèses sur les exempla

Jacques Le Goff a d'abord participé à des jurys de thèses consacrées aux *exempla* à l'Ecole nationale des chartes. En 1973 (avec André Vernet) : Claire Stra, Étude d'un recueil anonyme d'exempla – ms 35 de la Bibliothèque municipale d'Auxerre – (compilation de la fin du XIIe siècle) ; en 1977 (avec Félix Lecoy) : Jacques Berlioz, *Le* Tractatus de diversis materiis predicabilibus *d'Étienne de Bourbon, Troisième partie :* De dono scientie, *étude et édition*, thèse d'École des chartes, Paris, 1977, 4 vol., 967 p. 11 En 1978 (avec F. Lecoy) : Denise Ogilvie-David, *Le* Tractatus de diversis materiis predicabilibus *d'Étienne de Bourbon. Deuxième partie :* De dono pietatis. Étude et édition.

En 1984, Jacques Le Goff a siégé avec R. Fossier et J. Monfrin dans le jury de la thèse soutenue à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne par J. Berlioz, *Édition critique du " Tractatus de diversis* 



materiis predicabilibus » du dominicain Étienne de Bourbon (mort vers 1261), troisième partie, « de dono scientie », thèse préparée sous la direction de Robert Fossier, 944 p. dactyl. <sup>12</sup>

Puis Jacques Le Goff a encadré trois thèses sur les exempla entre 1984 et 1993, éditées depuis 13:

. Marie Anne Polo de Beaulieu, *Etude et édition d'un recueil d'*exempla *du XIVe siècle : La* Scala coeli *de Jean Gobi le Jeune*, Paris, EHESS, 1984 (jury composé de Jacques Le Goff, Jean-Claude Schmitt, Claude Bremond, Jean-Philippe Genet et André Vauchez) (BEAULIEU 1991).

. Colette Ribaucourt, *L'*Alphabetum narrationum, *un recueil d'*exempla *compilé au début du XIVe siècle*, Thèse de troisième cycle, 1985 (jury composé de Jacques Le Goff, Jean-Claude Schmitt et André Vauchez)<sup>14</sup>.

. Rosa-Maria Dessi, *Ecritures laïques, prédication et confréries à Florence au XVe siècle. A propos du manuscrit Riccardiano* 2894 (1461-1466). Edition et étude historique. Thèse de doctorat "Nouveau régime" en histoire, sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, EHESS, 1993 (jury composé de Jacques Le Goff, Carlo Delcorno, Geneviève Hasenohr et André Vauchez)<sup>15</sup>.

## 9. Arnold de Liège: classer les exempla (LE GOFF 1981, p. 321-332):

Dans le Colloque international du CNRS consacré en 1978 à « La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Age », Jacques Le Goff présenta et commenta la liste impressionnante des 550 rubriques alphabétiques de l'*Alphabetum narrationum* d'Arnold de Liège (début du XIVe siècle). Jacques Le Goff avait pu apprécier durant ses recherches sur la naissance du purgatoire la richesse de ce recueil, dont il avait confié la transcription à sa collaboratrice Colette Ribaucourt.

La liste des mots-rubriques donne le corpus notionnel d'un recueil d'*exempla* qui se place à l'apogée de l'*exemplum* et qui a été un des plus utilisés, l'*exemplum* étant



un produit culturel produit en série et massivement consommé (pratiquement tous les fidèles sont auditeurs de sermons).

Un classement de mots-rubriques par fréquence. Le simple comptage est éloquent. Si nous prenons les 10 mots-vedettes *Demon* (77 exempla), *Mulier* (64), *Mors* (49), *Temptatio* (41), *Deceptio* (38), *Timor* (35), *Prelatus-Prelatio* (34), *Contemptus* (33), *Oratio* (33), *Penitencia* (33), nous voyons se dessiner le système spirituel de l'exemplum et à travers lui du sermon : ce que Jean Delumeau appelle un christianisme de la peur (DELUMEAU 1978), dominé par la crainte du diable et de son suppôt la femme, de la mort, de la tentation et de la tromperie, où le salut ne peut se faire que par le mépris du monde, la prière et la pénitence.

Il faudrait aussi classer ces mots-rubriques dans des catégories restant aussi proches que possible des concepts médiévaux et de la mentalité qu'ils révèlent. Mais ici les difficultés commencent.

S'il est facile de classer les saints et les ermites (51 rubriques), les personnages historiques (14 rubriques), les animaux (symboliques) (21 rubriques), il est délicat de classer les statuts sociaux (où l'on retrouve l'écho d'une littérature *ad status*), la vie chrétienne (où émergent les œuvres de charité), la vie morale (où s'affirme l'opposition vertus-vices). On notera l'importance des catégories corps/vie corporelle (23 rubriques) et famille (18 rubriques).

Ainsi cette première phase très simple d'un travail, qu'il faudra enrichir par des dénombrements aussi entiers que possible et qui sera complété par une méthode d'analyse structurale des *exempla* (à peu près mise au point par Claude Bremond) et une étude diachronique des *exempla*, met en valeur des vérités simples mais essentielles :

- 1) L'intérêt d'aborder une société, une culture, une mentalité par l'étude du vocabulaire de l'époque.
- 2) Le profit immédiat qu'on retire des méthodes quantitatives les plus simples dans le domaine de l'histoire culturelle et psychologique (quitte, bien entendu, à affiner ensuite l'analyse).
- 3) La difficulté de mettre au point à partir du vocabulaire du passé une grille de catégorisation moderne pourtant nécessaire pour que l'étude de vocabulaire réponde au double but de l'histoire : la compréhension du passé et l'enrichissement de la science actuelle.

# 10. L'usurier de Liège : un exemplum devenu livre<sup>16</sup>

Dans les premières pages de *La bourse et la vie. Economie et religion au Moyen Age*, publié à Paris, en 1986, Jacques Le Goff traduit un *exemplum* des *Sermones vulgares* de Jacques de Vitry († v. 1240), qu'il présente comme « un prédicateur de la croisade encore, mais surtout un prédicateur de la nouvelle société » :



Un autre usurier très riche, commençant à lutter dans l'agonie, se mit à s'affliger, à souffrir, à implorer son âme de ne pas le quitter car il l'avait comblée, et il lui promettait de l'or et de l'argent et les délices de ce monde si elle voulait bien rester avec lui. Mais qu'elle ne lui demande en sa faveur ni un denier ni la moindre aumône pour les pauvres. Voyant enfin qu'il ne pouvait la retenir, il se mit en colère et, indigné, lui dit : « Je t'ai préparé une bonne résidence avec abondance de richesse, mais tu es devenue si folle et si misérable que tu ne veux pas reposer dans cette bonne résidence. Va-t'en ! Je te voue à tous les démons qui sont en enfer. Peu après il livra son esprit entre les mains des démons et fut enterré dans l'enfer.

Et Jacques Le Goff de rappeler que « le XIII<sup>e</sup> siècle voit une grande renaissance de la prédication. Confrontée aux hérétiques [...], à l'évolution d'un monde qui offre aux Chrétiens de plus en plus de jouissances terrestres, l'Eglise choisit de parler. A une société en pleine mutation, elle adresse une parole souvent inédite et traite de la vie quotidienne. »

# 11. L'exemplum politique de Philippe Auguste à saint Louis

# **Philippe Auguste**

Lors du colloque sur « *La France de Philippe Auguste* », organisé en 1980 par le CNRS, Jacques Le Goff présenta une communication sur « Philippe Auguste dans les *exempla* ». En voici quelques extraits :

L'idée de cette modeste étude m'est venue au cours d'une enquête collective sur les exempla menée dans le cadre du groupe d'Anthropologie historique de l'Occident médiéval de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et plus particulièrement à la lecture d'une note de Lecoy de la Marche dans son édition des Anecdotes tirées du Tractatus de diversis materiis praedicabilibus composé par le dominicain Etienne de Bourbon au milieu du XIIIe siècle. Le savant et perspicace érudit écrivait à propos d'un exemplum racontant un mot de Philippe Auuste : « Ce trait nous montre que Philippe Auguste était un de ces personnages à renommée populaire, et presque légendaires, sur le compte desquels la génération venue après eux met volontiers tous les traits d'esprit ou les historiettes ayant cours »

J'eus envie de vérifier l'idée de Lecoy de la Marche et de tenter, si elle était bien prouvée, d'expliquer cette popularité de Philippe Auguste. Il y avait peut-être là, sur un point en apparence mineur, l'occasion de mettre en valeur



un moment de la culture et de la mentalité et d'éclairer les mécanismes de la mémoire collective et de l'imaginaire politique.

Cette recherche limitée a été faite à partir de l'enquête de l'EHESS, de l'ouvrage de J. Th. Welter, *L'Exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Age* (1927) et, accessoirement, de *l'Index exemplorum* de F. C. Tubach (1969).

Le corpus d'exempla réuni a été tiré de recueils d'exempla en latin s'échelonnant sur le siècle qui a suivi la mort de Philippe Auguste, de 1220 environ aux alentours de 1330: le Dialogus miraculorum du cistercien allemand Césaire de Heisterbach (vers 1220), le Tractatus de diversis materiis praedicabilibus du dominicain Etienne de Bourbon mort en 1261, la Compilacio singularis exemplorum rédigée par un dominicain français entre 1270 et 1297, la Tabula exemplorum secundum ordinem alphabeti composée par un franciscain français vers 1277, le manuscrit 35 de la Bibliothèque Municipale d'Auxerre, oeuvre d'un franciscain anglais, de la tendance des Spirituels, entre 1279 et 1292, l'Alphabetum narrationum du dominicain Arnold de Liège (première décennie du mye siècle), et le Liber ad status du manuscrit latin 6368 de la Bibliothèque nationale de Paris. »

La première <conclusion> c'est que Philippe Auguste reste pour la période considérée le roi de France qui est le plus souvent évoqué dans les recueils d'exempla. Même Saint Louis, avant et après sa canonisation, n'est, en l'état actuel de notre enquête, pas autant présent dans les exempla que son grand-père. Je n'ai repéré qu'un exemplum dont Louis VI soit le héros, héros peu glorieux d'ailleurs puisqu'on y voit le roi de France fuir devant le roi d'Angleterre. Tubach n'a recensé que 4 exempla dont le protagoniste soit Louis VII. A l'autre extrémité chronologique Philippe le Bel ne semble pas avoir inspiré la littérature d'exempla. Il est vrai qu'au XIVe siècle si l'exemplum est encore très vivant, les héros et les personnages historiques nouveaux n'y entrent plus guère.

De même les autres souverains qui apparaissent dans les *exempla* si l'on met à part les souverains antiques et les carolingiens, sont les rois d'Angleterre Henri II, Richard Cœur de Lion, Henri III et Edouard I<sup>er</sup> les empereurs Frédéric Barberousse et Frédéric II, plus discrètement Philippe de Souabe et Otton IV de Brunswick. Philippe Auguste a donc bénéficié d'avoir vécu au moment où *l'exemplum* proprement dit, récit bref (en général destiné à être inséré dans un sermon, et précisément la fin du XIIe siècle inaugure une grande époque de prédication nouvelle) fait pour persuader d'une vérité religieuse et morale et inspirer un comportement conforme à cette vérité, s'épanouit pleinement. En revanche, cet exemplum médiéval s'est définitivement éloigné de l'exemplum antique ou chrétien ancien qui offrait un



personnage en exemple ou modèle pour faire du récit lui-même et de sa morale l'exemple à méditer. Les personnages du récit n'en sont plus que les héros au sens de conte populaire et de Propp, réduits à des fonctions abstraites.

Voici qu'émerge un nouveau type d'exempla : l'exemplum politique :

Le second *exemplum* « politique » est fort intéressant aussi. On le trouve dans le manuscrit 35 d'Auxerre (Welter, p. 302) et dans la *Tabula exemplorum* à la rubrique *praelatus*. Philippe Auguste déclarant qu'il n'y a plus à son époque de chevaliers comme Roland et Olivier, le jongleur Hugues le Noir, une des idoles de l'époque, réplique qu'il n'y a plus non plus de Charlemagne. Cette anecdote me paraît typique de la façon dont la royauté est, au tournant du xü` au xIIIe siècle, dans le domaine de la culture, traitée par l'Eglise et l'aristocratie qui tout en reconnaissant sa place éminente et utile si elle les écoute, ne perdent pas une occasion de rabattre sa *superbia* et de l'humilier. La leçon donnée à Philippe Auguste rejoint l'image de la monarchie à la fois respectée et moquée que donne la « grande » littérature de l'époque : le Charlemagne ou le Louis le Pieux des chansons de geste, le roi Arthur des romans courtois.

[...] Malgré la promotion personnelle par *l'exemplum* le Philippe Auguste des *exempla* n'est encore qu'un modèle éthico-religieux concret mais stéréotypé. Ces *exempla* ne nous fournissent pas l'image du roi mais, sous son nom, quelques traits de la fonction royale telle qu'on l'imaginait au XIIIe siècle.

### **Saint Louis**

Dans « L'appétit de l'histoire », essai d'ego-histoire publié en 1987, Jacques Le Goff évoque son projet de biographie de saint Louis (NORA 1987, p. 173-239):

Je me suis engagé dans la voie difficile d'une biographie de Saint Louis qui voudrait être une étude de la production d'une mémoire royale, de ce que ses contemporains ont trouvé de « mémorable » en Louis IX, et de la possibilité d'atteindre à la connaissance de l'individu (en se plaçant dans le meilleur cas possible : un roi et un saint) pour le XIIIe siècle.

Et il faudra bien proposer, en fin de compte, un portrait et une vie de Saint Louis tels que les réclame un lecteur aujourd'hui en s'en tenant aux éléments fournis par une documentation scientifiquement critiquée. Seule une biographie lacunaire où seront marqués les trous provenant, soit d'une possible perte de documents, soit, plus souvent, de la différence de mentalités entre les hommes du



XIIIe siècle et ceux d'aujourd'hui, ceux-là n'éprouvant pas le besoin de parler de ce à quoi s'intéressent ceux-ci, pourra répondre à ce dialogue entre le présent et le passé que doit être un ouvrage historique.

Dans « Saint Louis et la parole royale» (LE GOFF 1988, p. 132-133), publié en 1988, Jacques Le Goff montre que le futur saint Louis racontait lui-même des *exempla* pour exhorter ses proches à la vertu ou faire passer un message de doctrine chrétienne (O'CONNEL 1974).

La parole de saint Louis est donc morale et enseignante, en ce siècle didactique et moralisateur. Elle est prêcheuse, en ce siècle de la prédication, et dans la bouche d'un roi entouré de prédicateurs, Dominicains et Franciscains surtout. Elle prêche par exempla, en ce siècle où l'exemplum, anecdote enchâssée dans les sermons, pullule. Elle est dévote à la nouvelle mode, s'exprimant dans la prière et encore plus dans la confession. Elle est justicière, le roi exerçant lui-même par la parole le plus haut devoir royal, rendre la justice, ou le déléguant à des représentants bien formés et surveillés. Elle est aussi — la paix étant avec la justice l'autre grand idéal royal — apaisante, s'exprimant dans les arbitrages rendus par le roi. Elle est modérée, comme il est normal chez un roi épris de la mesure, qui voulait remplacer l'idéal de démesure du preux par celui de modération du prudhomme. Mais elle est aussi répression de la parole mauvaise, du juron, du blas phème.

La parole royale à l'état direct s'exerce essentiellement à l'intérieur d'un petit groupe de familiers, d'interlocuteurs habituels du roi, invités par le roi à lui répondre, mais où le roi a l'initiative de la parole. Ce groupe dont la conversation royale est à la fois le centre, le lieu et la fonction, joue dans le gouvernement du royaume au temps de saint Louis un rôle trop négligé par les historiens. Il est distinct de la *curia*, organe féodal des conseillers du roi. Il est à cheval sur l'espace intime du roi et son espace public. (p. 131)

[...]

Joinville n'est jamais aussi heureux que lorsqu'il rapporte cette parole royale comme s'adressant à lui exclusivement en une sorte d'aparté. Ainsi: «Il m'appela une fois et me dit: `Je n'ose vous parler, subtil de sens comme vous êtes, de chose qui touche à Dieu, et pour cela j'ai appelé ces deux frères-ci, car je veux vous faire une demande.' La demande fut telle: 'Sénéchal, fit-il, qu'est-ce que Dieu?' Et je lui dis: `Sire, c'est si bonne chose que meilleure ne peut être.' `Vraiment, fit-il, c'est bien répondu car la réponse que vous avez faite est dans ce livre que je tiens à la main.'

Or je vous demande, fit-il, ce que vous aimeriez mieux, être lépreux ou avoir fait un péché mortel?' Et moi, qui ne lui mentis jamais, je lui répondis que j'aimerais mieux en avoir fait trente qu'être lépreux. Quand les frères furent partis, il m'appela tout seul, me fit asseoir à ses pieds et me dit: `Comment me dites-vous hier cela?' Et je lui dis que je le disais encore. Et il me dit: `Vous parlâtes comme hâtif musard (étourdi qui parle sans réfléchir)' », etc.

Un groupe d'une parole encore plus intime est celle des enfants du roi: «Avant



qu'il se couchât en son lit, il faisait venir ses enfants devant lui et leur rapportait les faits des bons rois et des bons empereurs, et leur disait qu'ils devaient prendre exemple sur de telles gens.»<sup>24</sup>

Cette parole est didactique, morale. Le mot qui vient à l'esprit de Joinville c'est celui *d'enseigner, enseignement*. Le roi a une parole proche de celle de ces Frères Mendiants dont il s'entoure<sup>17</sup>, enseignante et prêchante. Je ne crois pas qu'il ait jamais sérieusement songé, quoi qu'en dise son confesseur, Geoffroy de Beaulieu, à se faire lui-même Dominicain ou Franciscain. Mais, dans le domaine de la parole rendue justement plus proche, plus simple par les frères Mendiants, il s'avance aussi loin qu'un laïc peut le faire.

Dans sa volumineuse biographie consacrée à *Saint Louis*, et publiée en 1996, Jacques Le Goff dédie un chapitre entier (p. 363-387) aux récits exemplaires : « Le roi des *exempla* », au sein d'une partie consacrée à « La production de la mémoire royale ». J. Le Goff rappelle sa propre définition de l'*exemplum*, qu'il replace dans le contexte d'une réception spécifique dans ce contexte biographique et royal (p. 364-365) :

Pourtant, comme les *Vies* de saints et des grands personnages ont tendance à être composées comme des chapelets d'anecdotes édifiantes et, plus particulièrement, de miracles (mais les miracles sont à distinguer expressément des *exempla* et forment un genre tout à fait distinct), le collecteur *d'exempla* ou le prédicateur ont parfois *été* tentés de faire passer un morceau de *vita* au statut *d'exemplum*. Et la tentation peut être d'autant plus grande si le héros de la *vita* est un personnage prestigieux. Il y a, dans ce cas, un glissement de *l'exemplum* qui met en scène un chrétien anonyme ou quelconque vers un *exemplum* héroïque ou personnel. On a même cru pouvoir définir un *exemplum* « biographique » : il aurait pour origine une *vita* et « calquerait sa structure sur celle de la *vita* d'origine », mais l'anecdote y serait extraite de la biographie du personnage historique.

Ajoutons que l'exemplum, recourant le plus souvent à des exemples négatifs pour détourner le chrétien du péché, les personnages historiques qui peuvent le mieux donner lieu à des exempla sont les méchants. [...] Si Saint Louis, par ses vertus et par les anecdotes édifiantes qui courent à son sujet, est un fournisseur potentiel d'exempla, il se trouve paradoxalement, par sa sainteté même, soupçonné, puis officiellement sanctionné, être un mauvais héros d'exempla. Jugé saint, il ne montre pas les conduites condamnables qui pourraient être données négativement en « exemple ». Devenu saint, il échappe au genre pour être cantonné aux « Vies» et aux miracles.

Nous ne citerons qu'un seul *exemplum* commenté par Jacques Le Goff (p. 367-369), issu du traité d'Etienne de Bourbon<sup>18</sup>:



Le roi de France était malade jusqu'à la mort, désespéré des médecins. Il se fit coucher sur la cendre, appela tous ceux qui se trouvaient là, et leur dit: « Voyez! Moi qui étais le plus riche et le plus noble seigneur de l'univers, moi qui étais plus puissant que tous les autres hommes, qui les dominais par le rang, par la fortune, par le nombre de mes amis, je ne puis même pas extorquer de la mort le moindre délai ni de la maladie une seule heure de répit! Que valent donc toutes ces choses?» En l'entendant parler ainsi, les assistants sanglotaient. Mais, contre toute attente, le Seigneur le guérit au moment où on le croyait déjà mort. Il se releva, rendit grâce à Dieu, et c'est à la suite de cela qu'il prit la croix.

Cet *exemplum* illustre le septième «titre» du premier livre qui traite Du don de crainte (*De dono timoris*) et, plus particulièrement, la neuvième des raisons pour lesquelles un chrétien doit craindre la mort, à savoir le fait d'être en proie à une très grave maladie.

À partir d'un fait historique réel – la maladie et le vœu de croisade de Saint Louis -, l'auteur de l'exemple en profite pour introduire de nouveau un lieu commun, un topos, l'impuissance du puissant et du riche en face de la mort. Ce discours, de même que la précision selon laquelle Saint Louis se serait fait placer sur un lit de cendres, ne se rencontrent, dans aucun autre témoignage sur cet épisode. Lecoy de la Marche y voit « des détails nouveaux» «rapportés de première main ». Ce n'est pas impossible. J'y vois plutôt une invention forgée ou simplement recueillie par l'auteur qui en profite - dans la logique de l'idéologie de l'exemplum en dehors de toute authenticité historique - pour introduire une allusion à une pratique habituelle chez les grands personnages : le dépôt du corps in articulo mortis sur un lit de cendres comme pénitence in extremis, et pour utiliser un topos traditionnel depuis l'Antiquité. Mon scepticisme quant à la vérité historique du discours de Saint Louis ne vient pas seulement de la banalité de ce lieu commun, mais de ce que l'idée et la formulation me paraissent très éloignées de ce que nous savons de la pensée et du vocabulaire du roi. L'allusion excessive à son pouvoir et à sa richesse, la personnification de la mort et l'absence de toute référence chrétienne me poussent à considérer ce discours comme apocryphe. Une fois encore, un fait connu, la maladie et la prise de croix de Saint Louis servent à donner un faux air authentique à une simple mise en scène historique d'un lieu commun. Étienne de Bourbon ne se soucie pas de ce que Saint Louis a « vraiment dit », mais de ce qu'il aurait pu dire de conforme à la volonté didactique et à la culture classique du dominicain. Saint Louis n'est pas plus dans cet exemplum que le précédent. Ces anecdotes ne sont que des sous-produits de l'image précocement stéréotypée du futur saint roi.

### 12. Exempla et études sociales : des Juifs à la ville de Rome



Jacques Le Goff a considéré les *exempla* comme des sources pertinentes (bien entendu croisées avec d'autres sources) pour l'histoire sociale<sup>19</sup>. Il s'est tourné majoritairement vers les recueils latins (les plus nombreux), sans négliger pour autant les recueils écrits en langue vernaculaire, comme le *Ci nous dit*.

# Les Juifs dans les exempla de l'Alphabetum narrationum

En 1980, dans les Mélanges Léon Poliakov, grand historien de l'antisémitisme (et décédé en 1997), J. Le Goff prend un recueil qu'il connaît bien, l'Alphabetum narrationum du dominicain Arnold de Liège pour voir comment y est traité la figure du Juif<sup>20</sup>. Il donne d'abord le résumé des exempla intéressant les Juifs :

On peut espérer avoir une image plus quotidienne, plus concrète des Juifs dans la mentalité chrétienne médiévale en étudiant un type de document particulièrement intéressant: les exempla. L'exemplum médiéval est une anecdote édifiante destinée le plus souvent à l'usage des prédicateurs qui glissent des exempla dans les sermons pour mieux faire assimiler par leurs auditeurs une leçon salutaire. Il s'agit donc d'un produit idéologique de grande consommation. Venu de l'Antiquité où il était surtout employé par les orateurs et dans les procès, profondément modifié par le christianisme, *l'exemplum* prend des formes nouvelles et connaît un immense succès à partir de la fin du XIIe siècle dans le cadre d'une prédication de type nouveau dont les ordres mendiants sont les principaux acteurs 2. Le grand siècle de l'exemplum c'est le XIIIe siècle. Parallèlement - et il serait intéressant d'en faire l'étude conjointe - des récits analogues se développent dans la littérature rabbinique.

Le XIIIe siècle étant par ailleurs une époque de mutations profondes dans les rapports entre Juifs et Chrétiens 4, la grande période de rejet des communautés juives par la Chrétienté, il peut être intéressant de rechercher quelle image du Juif était proposée par l'Église aux Chrétiens dans ce genre à visée concrète et de grande diffusion qu'était l'*exemplum*.

1- n. 411 (Judeus). Des Juifs qui attendaient le messie sont trompés par un clerc.

Un clerc de Limoges avait engrossé la fille d'un Juif. Ce clerc, une nuit, soufflant dans un roseau près de la paroi de la chambre des parents de la jeune fille pour imiter une voix surnaturelle, leur fait croire qu'elle va accoucher du messie. En présence d'une foule de Juifs la jeune fille met douloureusement une petite fille au monde. Les Juifs sont confondus et l'un d'eux écrase le nouveau-né contre un mur.



2- n. 207 (Contritio). La contrition parfaite libère parfois de la confusion ici-bas.

En Angleterre un chanoine apparenté à l'évêque du lieu séduit la fille d'un Juif. La jeune fille, très surveillée par son père, ne peut passer que la nuit du vendredi saint avec le chanoine. Mais le matin le père les trouve tous deux couchés ensemble. Seule la crainte de l'évêque l'empêche de tuer le chanoine. Avec un groupe de Juifs le père pénètre dans l'église où l'évêque célèbre la messe pour se plaindre de son parent qui participe à l'office. Le jeune chanoine tremblant prie Dieu de le sauver de ce danger et lui promet de faire pénitence. Les Juifs sont par miracle rendus muets. L'évêque les chasse de l'église. Le chanoine se confesse à l'évêque et entre dans l'ordre cistercien de même que la jeune fille qui s'est fait baptiser.

3- n. 227 (Crux). Un crucifix est blessé par les Juifs.

A l'époque de Constantin IV à Beyrouth en Syrie des Juifs outragent, comme l'avait été le Christ lors de la Passion, un crucifix laissé par un Chrétien dans la maison d'un Juif. Le sang recueilli de la blessure faite à l'image du Christ guérit tous les malades qui en sont aspergés. Les Juifs impressionnés portent le crucifix à l'évêque de la ville et se font baptiser. Le sang du crucifix accomplit de nombreux miracles.

4- n. 228 (*Crux*). Le signe de la croix a un grand pouvoir même pour les infidèles. André évêque de Fundi vivait en cohabitation avec une moniale. Un Juif en voyage se réfugie pour la nuit dans un temple d'Apollon avec une croix pour protection. Au milieu de la nuit une assemblée de démons a lieu dans le temple. L'un d'eux rend compte de la façon dont il a ensorcelé l'évêque. Le prince des démons lui ordonne de parachever son œuvre et enjoint à un groupe de démons de s'enquérir de l'identité du dormeur. Voyant l'homme protégé par la croix ils se lamentent et la troupe se dissipe. Le Juif raconte tout à l'évêque qui éloigne de lui toute présence féminine et baptise le Juif.

5 - n. 313 (*Eucharistia*). L'eucharistie prise par un infidèle le protège du feu.

Un enfant, fils de Juifs, entré avec des camarades dans une église consacrée à la Vierge prend avec eux l'eucharistie. Le père, l'apprenant, le jette dans un four ardent. La mère éperdue appelle au secours. Des Chrétiens viennent combattre le feu et trouvent l'enfant indemne. Ils jettent dans le feu le père qui est aussitôt consumé. L'enfant raconte que la Vierge l'a protégé de son manteau contre le feu. L'enfant, la mère et de nombreux Juifs se convertissent.

Puis Jacques Le Goff commente ces récits :

Il est d'abord frappant que les Juifs - même dans ces exempla qui directement ou indirectement



relèvent de la rubrique Juif - ne sont pas les véritables sujets de l'exemplum mais que ce sont des Chrétiens qui en sont les vrais protagonistes. [...] Indifférence donc au fond au sort des Juifs dans ces histoires. L'essentiel pour les prédicateurs chrétiens c'est que, grâce aux Juifs, mais à leur corps défendant, les voies du salut chrétien sont mises en évidence.

[...]

Il est intéressant d'examiner les concepts avec lesquels les *exempla* consacrés aux Juifs mettent le concept de Juif en relation. L'ensemble de ces concepts se décompose en deux sous-ensembles. L'un négatif comprenant les principales incarnations du mal: démon, tromperie, femmes, tentation de la chair, amitié ou amour mauvais, avec un accent mis sur le mal féminin et le mal sexuel. C'est le côté du Juif. L'autre, positif, allie le clerc, la contrition, la conversion, le crucifix, l'eucharistie et la Vierge, c'est-à-dire les ennemis, les antidotes ou les apprivoiseurs du Juif. [...]

Il faut ensuite remarquer qu'entre Juifs et Chrétiens dans ces *exempla* l'affrontement (ou la complicité dans le cas de rapports sexuels entre un Chrétien ou une Juive) ne se cantonne pas au plan individuel mais engage des communautés l'une contre l'autre, et qu'y apparaît surtout la solidarité des communautés juives. [...]

Ces gens de l'erreur il est donc non seulement normal mais juste et recommandable de les tromper, d'en faire les victimes d'une *deceptio* et de les plonger dans la honte d'avoir à avouer l'erreur dans laquelle ils vivent, de les jeter dans la *confusio*, [...] Si nous pénétrons plus avant dans l'analyse de l'image du Juif que nous offrent ces textes nous voyons apparaître l'image du Juif impur, profanateur de l'espace sacré chrétien. [...] En définitive ces textes me semblent caractéristiques non seulement de l'attitude fondamentale de l'Église vis-à-vis des Juifs mais aussi d'un moment dans l'histoire des relations entre Juifs et Chrétiens, caractéristiques de ce XIIIe siècle où l'antijudaïsme chrétien est en train de basculer vers l'antisémitisme. [...]

Sans doute est-ce à cause de cet horizon de conversion que les Juifs sont vilipendés dans nos *exempla* mais y paraissent plus malheureux et ridicules que vraiment odieux. Arnold de Liège a même repêché, si j'ose dire, le Juif au signe de croix de Grégoire le Grand, Chrétien qui s'ignore. Si les Juifs proposés par les prédicateurs aux auditoires chrétiens sont gibiers de baptême, il ne faut pas trop les noircir. Le baptême peut sauver des égarés, des ignorants, non des démons. Mais derrière cette volonté de ménager une image du Juif sauvable se mettent en place les



images, les mentalités, les pratiques d'une Chrétienté qui, face à l'échec de la conversion et quand s'éloignera l'horizon eschatologique, aura son dossier tout prêt pour passer de la polémique au renfermement et à la persécution violente.

#### Rome dans le Ci nous dit

Pour le volume *Alla signorina*. *Mélanges offerts à Noëlle de La Blanchardière*, publié en 199, dédié à celle qui fut qui fut durant trente-cinq ans directrice de la bibliothèque de l'Ecole française de Rome, Jacques Le Goff analyse l'image de Rome dans le *Ci nous dit*, recueil anonyme de récits exemplaires en ancien français, composé entre 1313 et 1330. Il rappelle d'emblée l'hétérogénéité des matériaux constitutifs de ce recueil original à plus d'un titre :

[...] il se présente comme un traité d'instruction religieuse populaire, pot-pourri entre une bible moralisée, un doctrinal, et un recueil *d'exempla*. Il est écrit en langue vulgaire, «en français» car il s'adresse, selon la convaincante conjecture de Blangez «à un public de laïcs peut-être pas très cultivés, mais ayant des clercs sous leur autorité». Il constitue «une somme des idées de bon sens, des axiomes reçus, avec les légendes, fables et anecdotes qui leur servent de véhicule populaire» et, toujours selon Blangez, «plus proche du sens commun que les oeuvres dites littéraires, mais aussi plus représentative de la pensée de tout un peuple, c'est cette veine qui apportera à La Fontaine le meilleur de sa pensée et de son expression».

Le *Ci nous dit* constitue donc un document de premier ordre pour la connaissance de la culture et de l'imaginaire d'une large partie de la société - au moins dans la France du Nord - au début du XIVe siècle. [...]

L'essentiel des miracles, historiettes, anecdotes racontées dans les 781 chapitres en général brefs du Ci *nous dit* étant des *exempla*, l'auteur donne un certain nombre de fois le nom du lieu d'appartenance du héros ou de l'héroïne du récit qui est le plus souvent le lieu où s'est passée l'histoire, Les collecteurs et utilisateurs *d'exempla* étant en général soucieux de convaincre leurs auditeurs ou lecteurs de l'authenticité historique de l'événement raconté, le nom du lieu est un des procédés d'authentification de l'histoire.

[...] Mais, venues le plus souvent de lointaines traditions, les histoires moralisantes racontées dans le *Ci nous dit* n'en montrent pas moins ce qu'était l'image de Rome dans la culture et l'imaginaire d'un moraliste chrétien d'un niveau moyen au début du XIVe siècle.

Le chapitre 13 raconte «le prodige de la blanche géline». Un «empereur de Rome» et son épouse s'inquiètent de la succession impériale, car ils n'ont pas d'enfants. Un aigle laisse tomber du ciel entre eux une blanche géline tenant en son bec un brin de laurier¹" On le plante et on donne un de ses brins aux chevaliers preux et vainqueurs. L'aigle «signifie» Dieu le Père, la blanche géline la vierge Marie et le laurier Jésus-Christ vrai champion vainqueur pour l'humanité qu'il défend de l'«ennemi» (le diable).



Il me semble que cette histoire signifie que la succession de l'empire romain c'est le christianisme et que les chevaliers chrétiens sont les vrais successeurs des chevaliers romains antiques.

L'analyse des exempla du Ci nous dit évoquant Rome amène Jacques Le Goff à cette conclusion :

- [...] Ce chef de la chrétienté qu'est Rome est aussi une ville «merveilleuse». De l'Antiquité païenne au christianisme c'est un lieu de merveilles, un de ces hauts lieux de l'imaginaire urbain qui fait rêver les chrétiens, surtout depuis le XIIe siècle. Elle est riche des trois composantes de cet imaginaire : le miraculeux, le proprement merveilleux, le magique. Dieu, l'ingéniosité de la nature et des hommes, le diable l'ont ornée de monuments, de lieux, de souvenirs soit surnaturels soit, à tout le moins, extraordinaires. Le chapitre 211 montre bien combien il peut y avoir à la fois de continuité et d'absence de frontière entre ces différentes merveilles.
- [...] Le *Ci nous dit* fait à plusieurs reprises allusion à ces lieux essentiels de l'image urbaine, des réalités matérielles et symboliques à la fois de la ville : les portes qui définissent l'intérieur et l'extérieur [...].

Cet imaginaire de Rome fourmille d'erreurs historiques, d'inventions et d'anachronismes. Un de ces anachronismes consiste dans l'évocation d'une dévotion précoce à la Vierge à Rome.

- [...] C'est que l'auteur du Ci nous dit dénonce aussi un autre mouvement capital (et négatif) de l'histoire de l'humanité chrétienne, la dérive, l'éloignement de l'Église et de la cour pontificale romaine des valeurs primitives du christianisme, de l'humilité et de la pauvreté.
- [...] L'auteur du Ci nous dit, respectueux de l'autorité romaine fondée par Dieu, les apôtres et les martyrs, appartient au courant critique de la curie pontificale et de l'enrichissement de l'Église.

### 13. Ego histoire...

Pour finir revenons au fascicule de L' « Exemplum ». Dans « l'appétit de l'histoire » (p. 229), Jacques Le Goff évoque la collaboration qui fut à la source du fascicule de la Typologie des Sources :

Dans les sermons je rencontre des historiettes, des anecdotes édifiantes qui peuplent la littérature universelle narrative, de divertissement et d'édification, le *Panchatantra* indien, la littérature juive rabbinique, *Les Mille et Une* Nuit es fameux contes types d' Antti Aarne, le sermons médiévaux aussi : les *exempla*. Ainsi, je débouche sur la culture "populaire ».

[...]



J'ai la chance, au cours de ces recherches, d'ouvrir un dialogue avec trois ethnologues de classe, Jean-Michel Guilcher, l'analyste aigu et érudit de la danse populaire, Donatien Laurent, le celtisant, qui prouve l'authenticité fondamentale du *Barzaz Breiz* de Hersant de la Villemarqué, Marie-Louise Tenèze qui continue intelligemment et savamment le grand catalogue du *Conte populaire français* de Paul Delarue. Je me sens mieux armé grâce à eux pour aborder l'étude de ces *exempla* avec Jean-Claude Schmitt et un petit groupe de recherche. La lecture de Propp nous a convaincus qu'une analyse structurale est nécessaire pour mener à bien cette réflexion. Nous trouvons en notre collègue des Hautes Études, Claude Bremond, l'auteur de la *Logique du récit* (1973), le partenaire idéal. Je me souviens du bonheur de ces séances de travail en commun d'où sortira un instrument de travail, un fascicule sur *L'Exemplum* <sup>3</sup> et, bientôt, œuvre de jeunes chercheurs de grande qualité, l'édition de quelques-uns des grands recueils médiévaux, mine de sources et de citations pour tout un pan de la littérature.

Jacques Le Goff a là donc ouvert un chantier de longue haleine : l'édition et l'analyse des exempla médiévaux. Et il n'a pas manquer d'évoque ces éditions qui trouveront un accueil favorable chez les éditions Brepols. La collection du Corpus christianorum. Continuatio mediaevalis a en effet ouvert une sous-collection Exempla Medii Aevi, dirigée par Jean-Claude Schmitt, Jacques Berlioz et Marie Anne Polo de Beaulieu et qui a publié, selon les projets de Jacques Le Goff, « quelques-uns des grands recueils médiévaux ». Le grand médiéviste pensait essentiellement alors à des recueils dominicains : le Tractatus de diversis materiis praedicabilibus d'Etienne de Bourbon, le De dono Timoris de Humbert de Romans (BOYER 2008), et l'Alphabetum narrationum d'Arnold de Liège. Or, cette collection a également accueilli les recueils cisterciens, dont il avait souligné l'influence sur les recueils mendiants : le Collectaneum exemplorum ac visionum clarevallense du prieur Jean de Clairvaux, la Collectio exemplorum cisterciensis et prochainement le Liber miraculorum de Herbert de Clairvaux<sup>21</sup>.



# **BIBLIOGRAPHIE**

- BERLIOZ, J., « Les recherches en France sur les exempla médiévaux, 1968-1988 », dans Exempel und Exempelsammlungen, dir. Walter Haug und Burghart Wachinger, Tübingen: Max Niemeyer Verlag (Fortuna vitrea, Arbeiten zur literarischen Tradition zwischen dem 13. und 16. Jahrhundert, 2), 1991, p. 288-317.
- BERLIOZ, J., Stephani de Borbone **Tractatus de diversis materiis predicabilibus. Prologus. Prima pars de dono timori**s, cura et studio Jacques Berlioz et Jean-Luc Eichenlaub, Turnhout : Brepols Publishers, 2002 (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaeualis, 124 ; Stephani de Borbone *Tractatus de diversis materiis predicabilibus.Tertia pars de dono scientie*, cura et studio Jacques Berlioz, Turnhout : Brepols Publishers, 2006 (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaeualis, 124B Exempla Medii Aevi, t.III). ;— Exempla Medii Aevi, t. I) ; Stephani de Borbone *Tractatus de diversis materiis predicabilibus : Secunda pars de dono pietatis* cura et studio Jacques Berlioz, Denise Ogilvie-David et Colette Ribaucourt, Turnhout : Brepols Publishers, 2015 (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaeualis, 124A Exempla Medii Aevi, t. VII), XXVIII-690 pages.
- BERLIOZ J., Polo de Beaulieu, M. A., Collectio exemplorum cisterciensis in codice Parisiensi 15912 asseruata, Turnhout, Brepols (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis, 243 Exempla Medii Aevi, t. V), 2012.
- BOYER, Christine (éd.), Humberti de Romanis, *De Dono timoris*, Brepols, (Corpus christianorum. Continuatio mediaevalis, 218 Exempla Medii Aevi, t. IV), 2008.
- BREMOND, Claude, « L'exemplum médiéval est-il un genre littéraire ? : nouvelles perspectives », dans Jacques Berlioz, Marie-Anne Polo de Beaulieu, *Les exempla médiévaux*, Paris, Honoré Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge » (nº 47), 1998, p. 21-28.
- BRILLI, Elisa (éd.), Arnoldus Leodiensis, **Alphabetum narrationum**, éd. par E. Brilli, BREPOLS, Turnhout (Corpus Christianorum Continuatio medievalis, 160 Exempla Medii Aevi, t. VI), 2015 : **e schedis** † **Coletae Ribaucourt et auxilium praestantibus** J. Berlioz et M. A. Polo de Beaulieu.
- DELUMEAU, Jean, La peur en Occident du XIVe au XVIIIe siècle, Paris, 1978.
- DESSI, Rosa-Maria, «Exempla et pratiques sociales à la fin du Moyen Age. A propos de l'usage des exempla dans les confréries (Italie, XVe siècle) », dans J. Berlioz et M.A. Polo de Beaulieu (dir.), Les Exempla médiévaux : nouvelles perspectives, Paris, Champion, 1998, p. 309-330.
- LEGENDRE, Olivier (éd.), **Collectaneum exemplorum ac visionum clarevallense**, Brepols, (Corpus christianorum. Continuatio mediaevalis, 208 Exempla Medii Aevi, t. II), 2005.
- LE GOFF, Jacques «*L'exemplum et la rhétorique de la prédication aux XIIIe et XIVe siècles* », Colloque de l'Associazione per il Medioevo e l'Umanesimo latini consacré à *Retorica e Poetica trai i secoli XII e XIV*, 1985, p. 3-28.
- LE GOFF, Jacques, Introduction, dans J. Berlioz et M. A Polo de Beaulieu (dir.), Les exempla médiévaux : nouvelles perspectives, Paris, Champion, (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 47), 1998, p. 11-17;
- LE GOFF, Jacques, Bremond Claude et Schmitt Jean-Claude, Avant-propos de Les exempla médiévaux : introduction à la recherche suivie des tables critiques de l'*Index exemplorum* de Frederic C. Tubach (sous la direction de Jacques Berlioz et Marie Anne Polo de Beaulieu), Carcassonne, GARAE, Hésiode, 1992.



- LE GOFF, Jacques, « Le merveilleux nordique médiéval », dans Mélanges dédiés à Jean Malaurie (120 témoignages en hommage à 40 ans d'études arctiques), Paris, Plon, 1990, p. 21-27.
- LE GOFF, Jacques, « Une collecte ethnographique en Dauphiné au début du XIIIe siècle » dans **Le Monde Alpin et Rhodanien**, n. 1-4, 1982, p. 55-65.
- LE GOFF, Jacques, La naissance du Purgatoire, Paris, Gallimard, 1981, p. 127-130.
- LE GOFF, Jacques, « Vita et pre-exemplum dans le 2<sup>e</sup> livre des Dialogues de Grégoire le Grand », dans Hagiographie, culture et société IVe-XIIe siècles, Paris, 1981, p. 105-120.
- LE GOFF, Jacques, « Le vocabulaire des *exempla* d'après l'*Alphabetum narrationum* (début XIVe siècle) », dans Colloques internationaux CNRS. 589. La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Age, 1981, p. 321-332.
- LE GOFF, Jacques, La bourse et la vie. Economie et religion au Moyen Age, Paris, Hachette, 1986.
- LE GOFF, Jacques, « L'appétit de l'histoire » dans **Essais d'Ego-histoire**, réunis et présentés par Pierre NORA, Paris, Gallimard, 1987, p. 173-239.
- LE GOFF, Jacques, « Saint Louis et la parole royale », dans Le nombre du temps, en hommage à Paul Zumthor, Paris, 1988, p. 129-136.
- LE GOFF, Jacques, « Réalités sociales et codes idéologiques au début du XIIIe siècle : un *exemplum* de Jacques de Vitry sur les tournois », dans *Publication commémorative*, tome IV des publications de l'Institut de recherches iconographiques sur la civilisation et les arts du Moyen Âge de l'Autriche (Institut für mittelalterliche Realienkunde Osterreichs), 1980, p. 1-7, dans **L'imaginaire médiéval**, p. 248-256.
- LE GOFF, Jacques, « Le temps de l'exemplum (XIIIe siècle) », dans Le Temps chrétien de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge, IIIe-XIIIe siècles (Actes du colloque international du CNRS n° 604, 9-12 mars 1981), Paris, Ed. du CNRS, 1984, p. 553-556.
- LE GOFF, Jacques, « Le juif dans les *exempla* médiévaux : le cas de *l'*Alphabetum narrationum », *dans* Le Racisme. Mythes et sciences. Mélanges Léon Poliakov, sous la direction de Maurice Olender, Bruxelles, Ed. Complexe, 1980, p. 209-220.
- LITTLE, Lester, «Saint Louis' Involvement with the Friars», in **Church History**, 33, 196, p. 125-148.
- LOUIS, Nicolas, Thèse de doctorat : L'exemplum en pratiques : Production, diffusion et usages des recueils d'exempla latins aux XIIIe-XVe siècles, Université de Namur, 2013 (inédite) en ligne sur le site du GAHOM
- LOUIS, Nicolas, « Exemplum ad usum et abusum. Définitions d'usages d'un récit qui n'en a que la forme » dans Véronique Duché-Gavet et Madeleine Jeay (dir), *Le récit exemplaire*, 1200-1800, 1 vol., Paris, Éd. Classiques Garnier, 2011, (Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance, 67), Colloque de la SATOR (Société d'analyse de la topique dans les œuvres romanesques), p. 17-36.
- MAINLE Kienzle, Beverly, **The Sermon: Typologie des sources du moyen âge occidental, fasc. 81-83** (2000).
- MILANI, Giuliano. Images de la politique médiévale. Justice, société et représentations culturelles dans les communes italiennes (XIIe-XIVe siècle), vol. 2 : L'homme à la bourse autour du cou : généalogie de la peinture infamante, sous la direction d'Elisabeth Crouzet-Pavan, Université de Paris IV-Sorbonne, 21 novembre 2015, thèse HDR encore inédite.



- O'CONNEL, David (éd.), Les propos de Saint Louis (avec une préface de J. Le Goff), Paris, 1974.
- POLO DE BEAULIEU. M. A. (éd.), La *Scala cœli* de Jean Gobi, présentation et édition, éditions du CNRS, collection Sources d'histoire médiévale, IRHT, 1991, 766 p.
- SCHIMITT, Jean-Claude, **Le saint lévrier. Guinefort, guérisseur d'enfants depuis le XIII**<sup>e</sup> **siècle.** Paris, Flammarion (Bibliothèque d'ethnologie historique), 1979, 278 p. ; 2<sup>e</sup> éd. Flammarion, coll. Champs, 2004.
- SCHMITT, Jean-Claude, « Trente ans de recherche sur les *exempla* », dans Cahiers du Centre de Recherches Historiques, avril 2005, n° 35, **Indexer les exempla médiévaux**, p. 13-20.
- TILLIETTE, J.-Y., « L'exemplum rhétorique : questions de définition », in Jacques Berlioz, Marie-Anne Polo de Beaulieu (dir.), **Les exempla médiévaux : nouvelles perspectives**, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 67-82.
- VON MOOS, Peter, Geschichte als Topik. Das rhetorische Exemplum von der Antike zur Neuzeit und die Historiae im "Policraticus" Johanns von Salisbury, Hildesheim, Zurich, New York: Georg Olms Verlag, 1988.
- VON MOOS, Peter, "The Use of *exempla* in the Policraticus of John of Salisbury", in **The World of John of Salisbury**, éd. M. Wilks (Studies in Church History, Subsidia 3), Oxford, 1984, p. 207-261.
- VON MOOS, Peter, "L'exemplum et les *exempla* des prêcheurs", in Jacques Berlioz, Marie-Anne Polo de Beaulieu (dir.), **Les exempla médiévaux : nouvelles perspectives**, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 67-82.
- <sup>1</sup> ALHOMA (Anthropologie Historique du Long Moyen Age) est resultat de la récent fusion entre deux laboratoires : GAHOM (Groupe d'Anthropologie Historique de l'Occident Médiéval et GAS (Groupe d'Anthropologie Scolastique).
- <sup>2</sup> On trouvera une liste des travaux de Jacques Le Goff sur le site du GAHOM : http://gahom.ehess.fr/index.php?1018
- <sup>3</sup> Cette source a déjà été utilisée par J. Berlioz, « Les recherches en France sur les exempla médiévaux, 1968-1988 », dans Exempel und Exempelsammlungen, dir. Walter Haug und Burghart Wachinger, Tübingen: Max Niemeyer Verlag (Fortuna vitrea, Arbeiten zur literarischen Tradition zwischen dem 13. und 16. Jahrhundert, 2), 1991, p. 288-317.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Nous remercions Nicolas Veysset, archiviste du Centre de recherches Historiques d'avoir mis à notre disposition tous ces anciens annuaires.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Jacques Berlioz, alors élève de l'Ecole des chartes (1973-1977), suivit à partir de 1974 les séminaires de Jacques de Goff. C'est ce dernier qui lui proposa d'éditer pour sa thèse d'Ecole la troisième partie du recueil d'Etienne de Bourbon. Jacques Le Goff était en effet venu à l'Ecole des chartes, en mai 1974, invité par Jacques Monfrin, professeur de philologie romane à l'Ecole, faire une conférence à l'Ecole des chartes sur les *exempla* médiévaux et l'intérêt d'en fournir des éditions critiques. Une élève de l'Ecole des chartes, de la promotion précédant celle de Jacques Berlioz, Denise Ogilvie-David, avait déjà entrepris l'édition de la deuxième partie du traité. Au sein de l'Ecole des chartes, l'édition de la même œuvre médiévale par plusieurs élèves (quelques années plus tard Jean-Luc Eichenlaub édita la première partie du traité) était un cas inédit et surprenant. Et qui, sauf erreur ne s'est pas renouvelé.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Jérôme Baschet fit sa thèse sous la direction de Jacques Le Goff, sur *Les Justices de l'au-delà*, publiée à Rome en 1993.

<sup>7</sup> Le fascicule sur le Sermon a finalement été publié par Beverly Mainle Kienzle, *The Sermon: Typologie des sources du moyen âge occidental, fasc. 81-83* (2000).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Introduction, dans J. Berlioz et M. A Polo de Beaulieu (dir.), Les exempla médiévaux : nouvelles perspectives, Paris, Champion, (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 47), 1998, p. 11-17; Avant-propos (avec Claude Bremond et Jean-Claude Schmitt) de Les exempla médiévaux : introduction à la recherche suivie des tables critiques de l'Index exemplorum de Frederic C. Tubach (sous la direction de Jacques Berlioz et Marie Anne Polo de Beaulieu), Carcassonne, GARAE, Hésiode, 1992.



<sup>9</sup> Peter von Moos, *Geschichte als Topik. Das rhetorische Exemplum von der Antike zur Neuzeit und die Historiae im "Policraticus" Johanns von Salisbury*, Hildesheim, Zurich, New York: Georg Olms Verlag, 1988. Essentiel pour l'exemplum rhétorique; voir spécialement p. 39-69, rapports entre exemplum rhétorique et exemplum homilétique. *Id.*, "The Use of exempla in the Policraticus of John of Salisbury", in *The World of John of Salisbury*, éd. M. Wilks (Studies in Church History, Subsidia 3), Oxford, 1984, p. 207-261. *Id.*, "L'exemplum et les *exempla* des prêcheurs", in Jacques Berlioz, Marie-Anne Polo de Beaulieu (dir.), *Les* exempla médiévaux: *nouvelles perspectives*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 67-82. J.-Y. Tilliette, « L'exemplum rhétorique: questions de définition », *ibid.*, p. 43-65. Nicolas Louis, Thèse de doctorat: *L*'exemplum *en pratiques: Production, diffusion et usages des recueils d'exempla latins aux XIIIe-XVe siècles*, Université de Namur, 2013 (inédite) en ligne sur le site du GAHOM et son article « Exemplum ad usum et abusum. Définitions d'usages d'un récit qui n'en a que la forme » dans Véronique Duché-Gavet et Madeleine Jeay (dir), *Le récit exemplaire, 1200-1800*, 1 vol., Paris, Éd. Classiques Garnier, 2011, (Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance, 67), Colloque de la SATOR (Société d'analyse de la topique dans les œuvres romanesques), p. 17-36.

Dans l'appétit de l'histoire (p. 230), Jacques Le Goff revient sur cette collaboration tristement interrompue : Une joie m'est refusée. Nous projetons, Charles Joisten, le grand ethnologue rencontré par l'intermédiaire des trois amis cités plus haut et moi, de publier et d'étudier en commun un ensemble de contes des Alpes et du Dauphiné dont je connais des versions en latin du début du mie siècle, et dont il a recueilli des versions récentes et contemporaines : longue durée du folklore... Hélas ! la mort emporte brutalement Charles Joisten à quarante-quatre ans, en 1981. Je ne pourrai que publier en hommage à sa mémoire le texte et la traduction de récits médiévaux sans les versions modernes et sans les commentaires que seule sa science nous aurait permis d'élaborer.

Les trois amis évoqués sont Jean-Michel Guilcher, Donatien Laurent et Marie-Louise Tenèze.

- <sup>11</sup> Résumé dans Positions des thèses..., Paris : École des chartes, 1977, p. 25-33.
- <sup>12</sup> J. Berlioz, Stephani de Borbone *Tractatus de diversis materiis predicabilibus.Tertia pars de dono scientie*, cura et studio Jacques Berlioz, Turnhout: Brepols Publishers, 2006 (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaeualis, 124B Exempla Medii Aevi, t.III). Mais aussi: Stephani de Borbone *Tractatus de diversis materiis predicabilibus. Prologus. Prima pars de dono timoris*, cura et studio Jacques Berlioz et Jean-Luc Eichenlaub, Turnhout: Brepols Publishers, 2002 (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaeualis, 124 Exempla Medii Aevi, t. I). Stephani de Borbone *Tractatus de diversis materiis predicabilibus: Secunda pars de dono pietatis* cura et studio Jacques Berlioz, Denise Ogilvie-David et Colette Ribaucourt, Turnhout: Brepols Publishers, 2015 (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaeualis, 124A Exempla Medii Aevi, t. VII), XXVIII-690 pages.
- <sup>13</sup> Nous avons pu consulter les rapports de thèse conservés à l'EHESS grâce à l'archiviste du Centre de recherches historiques, Nicolas Veysset.
- <sup>14</sup> Colette Ribaucourt († 2007) n'a pu publier de son vivant l'édition de l'*Alphabetum narrationum*; c'est Elisa Brilli qui a achevé cette édition complexe : Arnoldus Leodiensis, *Alphabetum narrationum*, éd. par E. Brilli, Brepols, Turnhout (Corpus Christianorum Continuatio medievalis, 160 Exempla Medii Aevi, t. VI), 2015 : *e schedis* † Coletae Ribaucourt *et auxilium praestantibus* J. Berlioz et M. A. Polo de Beaulieu.
- <sup>15</sup> Thèse présentée dans divers articles, dont : *«Exempla* et pratiques sociales à la fin du Moyen Age. A propos de l'usage des *exempla* dans les confréries (Italie, XVe siècle) », dans J. Berlioz et M.A. Polo de Beaulieu (dir.), *Les* Exempla *médiévaux : nouvelles perspectives*, Paris, Champion, 1998, p. 309-330.
- <sup>16</sup> Jacques Le Goff, *La bourse et la vie. Economie et religion au Moyen Age*, Paris, Hachette, 1986, spéc. p. 13-16. Il est à noter que le médiéviste italien, Giuliano Milani (Université de Rome La Sapienza) a consacré une partie de sa thèse d'habilitation à diriger des recherches à cet exemplum. Voir : G. Milani, *Images de la politique médiévale. Justice, société et représentations culturelles dans les communes italiennes (XIIe-XIVe siècle)*, vol. 2 : *L'homme à la bourse autour du cou : généalogie de la peinture infamante*, sous la direction d'Elisabeth Crouzet-Pavan, Université de Paris IV-Sorbonne, 21 novembre 2015, thèse HDR encore inédite.
- <sup>17</sup> L. Little, «Saint Louis' Involvement with the Friars», in *Church History*, 33, 196, p. 125-148.
- <sup>18</sup> Stephani de Borbone *Tractatus de diversis materiis predicabilibus*. *Prologus. Prima pars de dono timoris*, op. cit., *Exemplum* n° 295, texte I, VII, l. 492/501, p. 287-288; résumé et commentaire : p. 505.
- <sup>19</sup> Nous ne ferons que citer ce bel article sur la même thématique sociale : « Réalités sociales et codes idéologiques au début du XIIIe siècle : un *exemplum* de Jacques de Vitry sur les tournois », dans *Publication commémorative*, tome IV des publications de l'Institut de recherches iconographiques sur la civilisation et les arts du Moyen Âge de l'Autriche (Institut für mittelalterliche Realienkunde Osterreichs), 1980, p. 1-7, dans *L'imaginaire médiéval*, p. 248-26, ainsi que



« Le temps de l'exemplum (XIIIe siècle) », dans Le Temps chrétien de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge, IIIe-XIIIe siècles (Actes du colloque international du CNRS n° 604, 9-12 mars 1981), Paris, Ed. du CNRS, 1984, p. 553-556.

20 « Le juif dans les exempla médiévaux : le cas de l'Alphabetum narrationum », dans Le Racisme. Mythes et sciences. Mélanges Léon Poliakov, sous la direction de Maurice Olender, Bruxelles, Ed. Complexe, 1980, p. 209-220.

Stefano Mula prépare l'édition du *Liber miraculorum* de Herbert de Clairvaux ou de Torrès.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Recueils cisterciens: Olivier Legendre (ed.), *Collectaneum exemplorum ac visionum clarevallense*, Brepols, (Corpus christianorum. Continuatio mediaevalis, 208 – Exempla Medii Aevi, t. II), 2005; J. Berlioz, M. A. Polo de Beaulieu, *Collectio exemplorum cisterciensis in codice Parisiensi 15912 asseruata*, Turnhout, Brepols (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis, 243 – Exempla Medii Aevi, t. V), 2012.